

Pour diffusion immédiate
Montréal

Projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard à Montréal

Le BAPE tient une séance publique d'information

Québec, le 18 mars 2026 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) invite la population à une séance publique d'information dans le cadre de la période d'information sur le projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard – Phase 2 sur le territoire de la ville de Montréal par Hydro-Québec qui se tiendra le mardi 31 mars 2026.

Au cours de cette rencontre, les citoyens et citoyennes pourront assister à une présentation du projet par l'initiateur, Hydro-Québec. Ils pourront poser des questions et obtenir des renseignements sur le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur les rôles du BAPE.

La période d'information publique est le moment pour demander la tenue d'un examen public du projet au ministre responsable de l'Environnement. Les citoyens et citoyennes, les groupes, les municipalités ou les organismes qui souhaitent que le BAPE tienne une consultation publique ou une médiation sur le projet ont jusqu'au 17 avril 2026 pour en faire la demande.

À retenir

- Séance publique d'information le mardi 31 mars à 19 h à l'Institut des communications graphiques et de l'imprimabilité, 999, avenue Émile-Journault Est à Montréal. Aussi en direct sur le site Web et la page Facebook du BAPE;
- Période d'information publique de 30 jours du 18 mars au 17 avril 2026;
- Date limite pour faire une demande d'examen public : 17 avril 2026 à 23 h 59;
- Accès à la documentation sur le projet :
 - Site Web du BAPE.

Liens utiles

[Page Web du dossier](#)

[Comment se déroule une séance publique d'information?](#)

[Comment demander la tenue d'un examen public d'un projet?](#)



Source :
Karine Lavoie, conseillère en communication
581 925-0670 | 1 800 463-4732
mur-simon-sicard@bape.gouv.qc.ca